|  |
| --- |
| Formulaire de demande d'autorisation d'absence 2022-2023  Motif syndical Titulaire : Stagiaire : Contractuel : Imprimé à adresser par la voie hiérarchique à la division des personnels enseignants |
| Demande présentée par (à remplir par l'enseignant) | Remplaçant AutreNiveau de classe : |
| Nom, Prénom :Qualité : DirecteurAdjointNom de l'école, commune :Circonscription de : |
| Heure mensuelle d'information syndicale |  Autorisation spéciale d'absence(représentants syndicaux mandatés par les statuts de leur syndicat) |  Congé pour formation syndicale |
| Référence : Arrêté du 29 août 2014 relatif aux modalités d'application aux personnels relevant du ministère de l'éducation nationale des dispositions De l'article 5 du décret n°82-447 du 28 mai 1982  | Référence : article 13 du décret 82-447 du 28 mai 1982 modifié | Référence : Décret n°84-474 du 15 juin 1984 |
| NB : l'enseignant doit informer son Supérieur hiérarchique au moins 48 h avant la date prévue de la réunion Date de l'absence :Joindre la convocationMatin Après midiDate de la demande : | NB : l'enseignant doit formuler sa demande auprès de son supérieur hiérarchique au moins 3 jours avant la date prévue.Date de l'absence :Joindre la convocation Matin Après midi JournéeDate de la demande : | NB : l'enseignant doit formuler sa demande auprès de son supérieur hiérarchique au moins 1 mois avant la date prévue Date de l'absence :Joindre la convocation |
|   |  Matin Après midi Journée Date de la demande : |
|  |
| Décision de l'IENAccord Refus (voir courrier de motivation ci-joint)Date et signature : | Avis de l'IENAccord Défavorable, motif :Date et signature : | Avis de l'IENAccord Défavorable, motif :Date et signature : |
|  | Décision de l'IA-DASEN : Accord Refus (voir courrier de motivation ci-joint)Date et signature : | Décision de l'IA-DASEN :Accord Refus (voir courrier de motivation ci-joint)Date et signature : |